



INSCRIPTION JEUNE LOISIRS SAISON 2024 - 2025

CMA TENNIS

INFORMATIONS

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Nom : Prénom : Date de naissance : Sexe : G / F

Adresse : CP : Ville :

Portable jeune : Portable Père : Portable Mère :

Mail Parent (en majuscules) : 2^{ème} mail :

Niveau ou couleur de balle :

CHOIX FORMULE

BABY TENNIS 2020		MINI TENNIS 2018 à 2019		ECOLE DE TENNIS nés avant 2017	
1h de cours par semaine Mercredi 15h		1h de cours par semaine Mercredi 14h ou Samedi 10h		1h de cours par semaine/30 semaines à l'intérieur	1h de cours par semaine/20 semaines à l'extérieur
200€	Accès libre gratuit à l'extérieur	200€	Accès libre gratuit à l'extérieur	200€	160€
CLUB JUNIOR 2012 à 2017		CLUB ADOS 2007 à 2012		ACCES LIBRE	
2h de cours par semaine 1h à l'intérieur, 1h à l'extérieur		Sur demande : 2h de cours par semaine 1h à l'intérieur, 1h à l'extérieur Jeu libre inclus sur les terrains extérieurs 3, 4 et 5 de Karman entre 9h et 19h		réservation sur internet	
Sur demande niveau minimum balle rouge	OPTION Entraînement Physique Samedi 13h	Samedi 14h - 16h ou Samedi 16h -18h		avec cours	sans cours
270€	50€	270€		50€	160€

OPTIONS / REMISES

NON AUBERVILLIERS	FAMILLE à partir du 2ème enfant	TOTAL 3 chèques maxi Aucune annulation après le 1er octobre 2024chèques
+ 50€	-10€			espèces
				CB - Virement
				Païement en ligne

CHOIX CRENEAUX

Merci de numéroter de 1 à 3 les créneaux. Attention, les créneaux sont donnés à titre indicatif.
En fonction du niveau et du profil de l'enfant, l'horaire peut changer.

CLUB JUNIOR		EDT MERCREDI	EDT SAMEDI
Mercredi 12h-14h	Samedi 11h-13h	9h 2014-2015-2016 rouge/orange	9h 2013-2014- 2015 rouge orange
2016-2015-2014 orange	2016-2015 rouge	11h30 2015-2016-2017 rouge	13h 2016 - 2017 violet
Mercredi 16h-18h	2016-2015-2014 orange	12h30 2016-2017 violet	13h 2016 -2017 rouge
2017-2016-2015 rouge	2012-2013 vert	13h 2012-2013-2014 orange	18h 2010- 2011-2012- 2013
2016-2015 2014 orange		15h 2010-2011 orange/vert	
2012-2011vert			

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE TENNIS ET DU CENTRE DE COMPETITION

Les parents doivent accompagner les enfants jusque dans l'enceinte du Club (et non à l'entrée du stade) et s'assurer, avant de partir, qu'il y a bien un éducateur pour les accueillir. Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps réel des cours, les enfants étant alors sous l'entière responsabilité de l'éducateur. Si l'enfant rentre seul à son domicile, le club est déchargé de toute responsabilité en cas d'accident. Tout désir de modification de ces règles par un parent fera l'objet d'un contrat particulier entre le Club et ce dernier afin de fixer les clauses de responsabilité.

L'éducateur dispensant les cours se réserve le droit de refuser un enfant si celui-ci arrive en retard ou si ce dernier n'est pas en tenue de sport avec des chaussures adaptées. L'enfant restera sur le terrain sans jouer et sera sous la responsabilité de l'éducateur.

Si un enfant perturbe le déroulement des cours (insolence, refus d'écouter les consignes de sécurité ...), le comité directeur peut convoquer les parents et si la situation l'exige, peut renvoyer l'enfant du club (à titre tout à fait exceptionnel, bien sûr).

Je soussigné (**nom, prénom**) agissant en qualité de représentant légal de :

(**nom et prénom du mineur**)

reconnais que l'adhésion au club CMA TENNIS entraîne l'acceptation du règlement intérieur * et des règlements de la FFT ;

reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, en avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;

reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;

- autorise le club CMA TENNIS, pour sa communication à utiliser l'image de la personne sur tout type de support.
- autorise mon enfant à participer aux déplacements et sorties organisés par le Club. Je donne mon accord pour le moyen de transport retenu pour les déplacements et j'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisation, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

Dans le cadre des activités organisées par le club, des photos et vidéos des enfants seront réalisées. Sauf avis contraire de votre part (notifié sur papier), le club se réserve la possibilité de les utiliser (journal municipal, affichage interne, site Internet ...).

Par ailleurs, les présentes informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au club CMA TENNIS, à la FFT, ses ligues et ses comités départementaux ou régionaux. Ces données sont nécessaires à l'organisation des activités tant du club (gestion des membres ...) que de la FFT (organisation des compétitions, lettre d'information ...)

Ces informations pourront être cédées et/ou échangées à des partenaires commerciaux de la FFT, des ligues, des comités départementaux et du club.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Aubervilliers le/...../.....

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

Règlement intérieur à disposition

ATTESTATION CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) M/Mme _____

en ma qualité de représentant légal de _____

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal.